

Fiche info : tout savoir sur LA VAE

<p>Pré-requis</p>	<p>Vous devez pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non). Les expériences suivantes sont prises en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité professionnelle salariée ou non • Bénévolat ou volontariat • Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau • Responsabilités syndicales • Mandat électoral local ou une fonction électorale locale • Participation à des activités d'économie solidaire, si vous êtes accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficulté <p>L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.</p> <p>La durée des activités réalisées en formation initiale ou continue doit représenter moins de la moitié des activités prises en compte.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir une certification grâce à votre expérience, sans retourner en formation. • Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle qui doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
<p>Durée de l'accompagnement</p>	<p>Le nombre d'heure est à définir ensemble avant le démarrage de l'accompagnement. Il faut compter environ 20 h.</p>
<p>Modalités</p>	<p>Présentiel ou distanciel</p>
<p>Modalités d'instruction et de faisabilité</p>	<p>La 1^{re} étape de la VAE consiste à constituer et déposer votre dossier de recevabilité.</p> <p>Ce dossier se compose des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents justifiant la durée des activités exercées par le candidat • Attestations justifiant la durée des formations (initiale ou continue) réalisées en situation de travail • Certifications ou parties de certifications obtenues • Documents spécifiques réclamés par l'organisme de certification • Formulaire de candidature complété et signé (Cerfa n°12818) <p>Ce dossier doit être envoyé à l'organisme certificateur (vérifiez les conditions de ce dépôt sur le site internet de cet organisme).</p> <p>L'organisme va vérifier que le dossier est bien recevable, notamment en ce qui concerne la durée d'activité requise.</p>

Fiche info : tout savoir sur LA VAE

	Dès réception du dossier complet, l'organisme a 2 mois pour vous notifier sa décision. Il vous indiquera également une date pour l'examen.
Modalités de l'étude individualisée pour les diplômés de l'Education Nationale	Contactez le dispositif académique de validation des acquis (Dava) afin qu'il réalise une étude personnalisée pour vous conseiller dans le choix d'un diplôme de l'éducation nationale (du CAP au BTS).
Délai d'accès	2 mois max entre la demande de recevabilité et la notification du certificateur. Nous contacter pour le délai de démarrage de l'accompagnement (variable).
Tarifs	Il faut compter : <ul style="list-style-type: none"> • Les frais pour la demande de recevabilité (variable selon les organismes) • Le financement de l'accompagnement (en général entre 1500 et 2500 €) • Les frais de passage devant le jury Consultez notre rubrique « Financement » pour découvrir votre prise en charge
Contacts	<p>AVENIR PROFESSIONNEL 17, Rue Albin Haller 86000 POITIERS Tél. 07.62.62.70.61 contact@avenirprofessionnel.com</p> <p>POINT CONSEIL REGIONAL 144 Rue de la Gibauderie 86000 Poitiers Tél. : 05 57 57 55 66</p> <p>DAVA Tél : 05.16.52.64.76 Courriel : dava@ac-poitiers.fr</p> <p>CONSEILLER EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (Poitiers) 19 Rue Salvador Allende 86000 POITIERS Tél. 09.72.01.02.03</p>
Méthodes mobilisées lors de l'accompagnement	Entretiens d'explicitation Ateliers d'écriture, consignes de rédaction Co-relecture Préparation au passage devant le jury
Modalités d'évaluation	Constitution d'un dossier professionnel Passage devant un jury Validation totale, partielle, ou absence de validation
Accessibilité aux personnes handicapées	En concertation avec notre référente handicap, l'accompagnement sera adapté dans la mesure du possible. Chaque cas sera analysée individuellement pour trouver la meilleure solution (aménagement ou orientation vers notre réseau de partenaires. Parking et locaux accessibles aux PMR.